



Genève, le 1^{er} février 2018
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué conjoint du département de la sécurité et de l'économie (DSE) et de la commune de Thônex

La police cantonale et la police municipale de Thônex, ensemble pour la sécurité de proximité.

Le conseiller d'Etat chargé du département de la sécurité et de l'économie (DSE), M. Pierre Maudet, et le maire de la commune de Thônex, M. Marc Kilcher, entourés des magistrats des communes voisines, des représentants des forces de l'ordre suisses et françaises, du Corps des gardes-frontière et des Douanes françaises ont signé aujourd'hui le contrat local de sécurité 2018-2019 (CLS) qui lie l'Etat de Genève et la commune de Thônex.

Suivant ainsi celui de Carouge, de la Ville de Genève, de Vernier, de Meyrin, de Plan-Les-Ouates et de Lancy, le CLS conclu avec Thônex resserre un peu plus le maillage sécuritaire du territoire cantonal et contribue à la mise en œuvre de la politique de sécurité de proximité.

Les trois axes prioritaires de collaboration et de coordination inscrits dans le CLS ont été décidés d'un commun accord entre la police cantonale et la police municipale de Thônex, partant de situations locales clairement identifiées.

Il s'agit :

1. de la lutte contre les troubles à la salubrité et à la tranquillité publiques, notamment le respect de la loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD) (I 2 22), ainsi que la détention et la consommation de stupéfiants;
2. de la lutte contre les cambriolages et les vols sur l'espace public;
3. de la lutte contre les infractions à la loi sur la circulation routière.

Les actions de prévention et de répression conduites ensemble sur le territoire communal et dans le secteur Voirons (Puplinge et Jussy, communes sous convention avec Thônex) seront désormais plus efficaces et la visibilité des agents plus grande.

Le CLS qui unit le DSE et la commune de Thônex est conclu pour une durée d'un an. A ce terme, une évaluation sera entreprise et, le cas échéant, des améliorations seront apportées.

Pour toute information complémentaire:

- **Pour le DSE** : Mme Caroline Widmer, secrétaire générale adjointe chargée de la communication, T. 022 327 92 16 ou 076 424 80 49, email : caroline.widmer@etat.ge.ch
- **Pour la commune de Thônex** : M. Philippe Guex, secrétaire général, T. 022 869 39 00, email : p.guex@thonex.ch